

Entente entre le Québec et la Louisiane du 16 septembre 1969

Volume 1, numéro 3, 1970

Les relations Canada-Europe : aspects culturels

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700040ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700040ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

(1970). Entente entre le Québec et la Louisiane du 16 septembre 1969. *Études internationales*, 1(3), 87–87. <https://doi.org/10.7202/700040ar>

L'apparition de cette opposition fondamentale à la fin du Colloque a été finalement très utile. Elle a révélé au grand jour ce qui avait été sous-jacent à tous les débats, à savoir l'opposition entre réalistes et idéalistes. Les réalistes cherchent à tirer le meilleur parti possible des déterminismes économiques, culturels, historiques. Les idéalistes au contraire, proposent d'infléchir ces déterminismes par des décisions politiques.

Peut-être cette difficile synthèse entre l'attrait que le Canada et l'Europe ont l'un pour l'autre et leurs intérêts souvent contradictoires, se fera-t-elle peu à peu, au cours de la vie quotidienne, tout en conservant à l'esprit l'idée d'un grand dessein. Plus que jamais, il faut garder en mémoire ces deux vers de Alfred de Vigny :

La vie humble aux travaux ennuyeux et faciles,
Est une œuvre de choix qui veut beaucoup d'amour.

*HUBERT PORTEAU DE LA MORANDIÈRE,
Stagiaire de recherches,
Centre d'Études et de Documentation Européennes,
École des Hautes Études Commerciales, Montréal.*

ENTENTE ENTRE LE QUÉBEC ET LA LOUISIANE DU 16 SEPTEMBRE 1969

« Le Gouverneur de la Louisiane et le Premier Ministre du Québec ont convenu ce qui suit :

« Le Québec apportera sa collaboration à la Louisiane dans la définition et la réalisation de son programme d'enseignement du français.

« Le Québec et la Louisiane procéderont à des échanges de jeunes.

« La Louisiane utilisera du matériel pédagogique québécois dans ses écoles et ses stations de radio et de télévision.

« Un échange de missions sera effectué dans le domaine des monuments historiques et des archives.

« Un échange de missions aura lieu pour examiner les possibilités de coopération dans les domaines de l'hydrologie et de la pétrochimie.

« Une attention particulière sera attachée au tourisme, car on croit à la possibilité d'augmenter considérablement le volume des échanges dans ce domaine.

« Le Gouverneur de la Louisiane et le Premier Ministre du Québec se déclarent satisfaits de leurs entretiens et résolus à conjuguer leurs efforts pour faire de la Louisiane un État où le fait français aura le maximum de chances de se maintenir et de se développer ».

Ce texte n'a pas été paraphé par des signatures et il était à l'intérieur du communiqué conjoint publié à la suite de la visite officielle au Québec du Gouverneur de la Louisiane, du 8 au 11 septembre 1969.